

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DES ÂÎNÉS (CA)**

4e séance – 28 septembre 2026 – 13 h 33 à 16 h 10

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Vincent Roy, vice-président et conseiller municipal – District d'Aylmer (1) – En visioconférence

Stéphanie Legault, membre statutaire – Santé Québec Outaouais (anciennement CISSSO) – En visioconférence

Daniel Bélisle, membre organisme – Remue-Ménage de l'Outaouais (RMO)

Chantal Lalonde, membre statutaire – Table des aînés de Gatineau (TAG) – En visioconférence

Marc St-Amour, membre citoyen – En visioconférence

Sandra Beauchamp, en remplacement de Jacques Lemay, membre statutaire – FADOQ – Région de l'Outaouais

Gisèle Aubut, membre citoyenne

Secrétaire

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) – En visioconférence

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section – PDC – SLSDC

Karina Deliencourt-Desjardins, coordonnatrice – Développement des communautés – PDC – SLSDC

Marie-Chantal Paraskevas, bibliothécaire – Bibliothèques et lettres – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Charlène Ouimet, animatrice – Bibliothèques et lettres – SACL

Myriam Houde, responsable en analyse et recherche en criminologie – Service de police de la Ville de Gatineau

Valérie Maisonneuve, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Invité(e)s

Rachel Laporte – Solidarité Gatineau-Ouest (SGO)

France Landry – SGO

Sarah Aman – SGO

Autres personnes présentes

Une personne du public – observatrice – En visioconférence

ABSENCES :**Membres**

Chloé Bourgeois, membre élue et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Karine Parker, membre statutaire – Office d'habitation de l'Outaouais

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique, tenue en mode hybride, à 13 h 33. Il s'agit de la quatrième séance de l'année 2026. Les sujets abordés portent notamment sur le Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA), le projet « Besoins de base » et la présentation « Les bibliothèques au service des aînés ». La présidence souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres de la Commission des aînés, soit M. Daniel Bélisle, représentant de l'organisme Remue-Ménage de l'Outaouais, et Mme Gisèle Aubut, membre citoyenne. La présence de Mme Myriam Houde, du Service de police de la Ville de Gatineau, à titre de personne-ressource auprès de la Commission est également soulignée.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Daniel Bélisle

Appuyé par Marc St-Amour

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Toutefois, M. Marc St-Amour, membre citoyen, informe la Commission qu'il siège désormais au conseil d'administration de Loisirs sport Outaouais, l'un des organismes collaborateurs du PNHA.

4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 8 juin 2026**

Le procès-verbal de la séance publique du 8 juin 2026, préalablement validé par courriel, est déposé. Aucun suivi relatif à la séance précédente n'est mentionné. Toutefois, une précision est apportée concernant l'information qui avait été mentionnée au sujet d'une « équipe spécialisée pour faire des vérifications de bien-être » au Service de police. Dans les faits, il est expliqué qu'il n'existe pas d'équipe spécialisée dédiée. Toutefois, tout citoyen préoccupé par la sécurité ou le bien-être d'une personne peut communiquer avec le Service de police, qui évaluera la situation afin de voir si une vérification de bien-être doit être effectuée, lorsque la situation le justifie. Il est également précisé qu'une instance de concertation réunissant différents partenaires traite de façon non nominative de situations potentielles de maltraitance afin de coordonner les interventions requises. Cette instance est distincte des vérifications de bien-être.

5. **Période de questions du public**

Une personne du public assiste à la séance. Aucune question n'est adressée à la Commission.

6. **Tour de table des membres – Point d'information**

Un tour de table permet aux membres et aux personnes-ressources de se présenter et de faire part de diverses initiatives et préoccupations concernant les personnes aînées. Les échanges portent notamment sur le soutien et les services à domicile, le vieillissement actif, les activités communautaires, le transport, la sécurité des aînés et l'accessibilité aux services. Entre autres, Remue-Ménage de l'Outaouais présente brièvement ses services d'aide et de soutien à domicile. Il est également fait mention de l'élargissement des critères du programme d'exonération financière pour les services de soutien à domicile. Santé Québec Outaouais rappelle pour sa part le

changement d'appellation du CISSS de l'Outaouais. La FADOQ rappelle sa mission auprès des personnes âgées. Un membre élu souligne à titre de bon coup, les récentes rénovations apportées aux cuisines du centre Ernest-Lattion. Une membre citoyenne fait part de son intérêt particulier pour les enjeux de transport ainsi que pour les possibilités de collaboration avec l'Université du Québec. Un membre citoyen mentionne son implication au sein des conseils d'administration de Loisirs sport Outaouais et de Vélo-Services, notamment en lien avec les activités de patrouille sur les pistes cyclables. La Table des aînés de Gatineau souligne son implication dans quatre projets collaborateurs du PNHA et invite les membres au Grand rendez-vous des aînés, prévu le 9 octobre au Centre communautaire de Buckingham. Le Service de police souligne l'intérêt de la participation du SPVG aux travaux de la Commission afin de favoriser le partage d'information et de contribuer à mieux protéger les personnes âgées à risque, entre autres au niveau des enjeux liés à la fraude et à la victimisation des personnes âgées, particulièrement celles vivant seules. La présidence souligne l'intérêt de mieux joindre les personnes âgées qui participent moins aux activités et aux échanges, notamment par l'intermédiaire des familles, des activités de quartier et des parcs. Les discussions font également ressortir la possibilité de mettre davantage à contribution les policiers communautaires et les autres partenaires et services municipaux afin de rejoindre cette clientèle.

7. Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA) – Présentation

Une présentation informative a été faite par Karina Desjardins-Deliencourt, coordonnatrice au développement des communautés au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, afin de présenter l'état d'avancement du Plan d'impact collectif depuis février 2026. La présentation vise plus particulièrement à faire le bilan du premier trimestre de mise en œuvre et à présenter les prochaines étapes de l'année financière 2026-2027. Elle s'inscrit dans le dossier 3 du Plan de travail 2026 de la Commission des aînés, « PNHA – volet pancanadien », qui prévoit une vigie stratégique de la mise en œuvre du Plan d'impact collectif et de l'évolution des enjeux touchant les aînés vulnérables.

Il est rappelé que la Ville de Gatineau est la seule municipalité canadienne à avoir obtenu ce financement dans le cadre du PNHA. Le financement fédéral est de 5 M\$, jusqu'en février 2030, dont environ 3,7 M\$ sont consacrés aux actions réalisées dans la communauté par les organismes collaborateurs. Le projet comprend également des ressources pour assurer sa coordination, un laboratoire d'innovation avec Convergence ainsi qu'une démarche de recherche-action avec l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO). L'objectif général est d'améliorer la qualité de vie, l'inclusion et la participation sociale des personnes âgées, particulièrement les plus vulnérables. Les cibles pluriannuelles du Plan d'impact collectif sont présentées. Celui-ci vise notamment à rejoindre 7 000 personnes âgées vulnérables, à mobiliser 550 bénévoles, à réaliser 11 sous-projets et à intervenir dans 19 communautés identifiées comme étant parmi les plus vulnérables du territoire gatinois. Une attention est également portée au renforcement de la collaboration et de la complémentarité entre les organismes et partenaires.

Depuis février 2026, une structure de collaboration et de gouvernance a été mise en place afin d'assurer l'arrimage du programme et le suivi de son déploiement. Celle-ci comprend notamment un comité aviseur ainsi que des comités consacrés aux communications et au rayonnement, à la recherche-action, aux services aux aînés et au bénévolat. Cinq organismes collaborateurs officialisés participent directement au déploiement des projets, soit la Table des aînés de Gatineau (TAG), la Table de

concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO), le Centre d'Animation Familiale de l'Outaouais (CAF), Solidarité Gatineau-Ouest (SGO) et Loisirs sport Outaouais (LSO). Plusieurs partenaires communautaires et institutionnels contribuent également à la démarche.

Un premier bilan fait état de 909 participations de personnes âgées vulnérables au 31 août 2026, correspondant à 454 personnes âgées distinctes. Il est également fait mention de 256 logements visités, de 70 bénévoles mobilisés et de 21 nouveaux partenaires associés à la démarche. Il est précisé que les mécanismes de suivi doivent permettre de mieux distinguer les participations du nombre de personnes uniques rejointes au cours du programme. Les activités déjà déployées sont diversifiées et comprennent notamment des activités de proximité et de socialisation, du soutien à l'inclusion numérique, des mesures de référencement vers les ressources communautaires, des activités sociales et physiques, du soutien au bénévolat ainsi que le développement d'outils et de ressources destinés aux personnes âgées et aux organismes. Une banque de matériel adapté pouvant être prêté aux organismes est notamment en développement. Un bottin regroupant environ 300 ressources destinées aux aînés est également mentionné. Des séances photographiques dans différents secteurs de Gatineau sont prévues afin de mettre en valeur l'engagement bénévole des personnes âgées.

La mise en œuvre a nécessité certains ajustements. Parmi les défis relevés figurent l'adaptation des outils de communication en français et en anglais, l'acquisition d'équipements adaptés, l'accès aux milieux de vie ainsi que les exigences administratives et de reddition de comptes. Il est rappelé que les interventions financées par le PNHA doivent être complémentaires à l'offre existante et permettre de la bonifier. Une plateforme regroupant l'information pertinente doit notamment contribuer à faciliter l'arrimage entre les partenaires.

Enfin, les prochaines étapes comprennent la poursuite du déploiement des activités et de l'accompagnement des organismes collaborateurs, la tenue de formations destinées aux organismes partenaires, la reddition de comptes de mi-année et le versement subséquent aux organismes collaborateurs. Les travaux se poursuivront également avec l'ODO et le laboratoire d'innovation afin de bonifier le diagnostic collectif portant sur les obstacles à l'inclusion des personnes âgées. Le Service rappelle que c'est 7 000 aînés vulnérables qui sont ciblés par ce programme à Gatineau et félicite les équipes pour leur travail.

Période d'échange

Commentaires généraux

À la suite de la présentation, les membres remercient la présentatrice et soulignent l'avancement du programme, la mobilisation des partenaires ainsi que le soutien offert aux organismes collaborateurs. Le Service de police (SPVG) souligne la diversité des initiatives présentées et rappelle la disponibilité du SPVG pour collaborer aux activités du PNHA, notamment lorsqu'une présence policière pourrait contribuer au rapprochement avec les personnes âgées et à l'accessibilité des services.

Capacité des organismes communautaires à prendre en charge de nouveaux projets

Considérant les enjeux de capacité et de ressources exprimés par le milieu communautaire, un membre élu se demande comment les organismes peuvent intégrer de nouveaux projets comme ceux du PNHA sans accroître la pression sur leurs ressources. Le Service précise que le financement du PNHA couvre entièrement les

projets et ne nécessite pas de contrepartie financière de la part des organismes collaborateurs. Le financement a notamment permis aux organismes d'embaucher des ressources supplémentaires, soit d'une à trois personnes selon les projets. Une portion du financement est également prévue pour soutenir les besoins administratifs liés à leur réalisation. Selon le Service, aucun enjeu de financement ne compromet actuellement le déploiement des projets.

Partage des connaissances et laboratoire d'innovation

Un membre souligne l'intérêt du laboratoire d'innovation et questionne plus largement le partage de l'information et des apprentissages générés par le projet. Le Service souligne l'utilité de la plateforme mise en place pour centraliser l'information et faciliter son accès. Il est mentionné que cet outil est utilisé dans le cadre du déploiement du programme et contribue au partage de l'information entre les intervenants.

Obtention du financement par la Ville de Gatineau

Un membre aimerait savoir pourquoi Gatineau est-elle la seule ville au Canada à avoir obtenu ce financement. Il est expliqué que la Ville a saisi l'occasion offerte par l'appel de projets et présenté une demande fondée sur une démarche de plan d'impact collectif et sur la mobilisation des partenaires du milieu. Le projet de Gatineau est le seul projet municipal à avoir obtenu le financement maximal de 5 M\$. Le travail de l'équipe ayant préparé la demande de financement est souligné.

Accessibilité des activités et transport

Une question est posée concernant la mobilité. Les personnes âgées visées par les projets ont-elles les moyens de se déplacer pour participer aux activités? Il est précisé par le Service que des sommes destinées au transport ont été prévues dans le budget des projets. Lorsqu'une personne éprouve des difficultés à se déplacer, ces sommes peuvent soutenir son accès aux activités proposées dans le cadre du PNHA.

Arrimage avec d'autres interventions municipales

Il est également fait mention de l'intérêt d'établir des liens avec d'autres services municipaux qui travaillent auprès de clientèles ciblées afin de favoriser le partage d'information et un meilleur arrimage des interventions.

En conclusion, les membres saluent le travail accompli depuis le début du déploiement et remercient l'équipe et les organismes collaborateurs pour leur contribution.

8. Besoins de base – PNHA – Présentation

Une présentation informative est faite par Rachel Laporte, directrice chez Solidarité Gatineau-Ouest, accompagnée par des membres de son équipe, Sarah Aman et France Landry, concernant le projet « Besoins de base – Les petits bonheurs », financé dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA). La présentation s'inscrit au dossier 3 du Plan de travail 2026 de la Commission des aînés, « PNHA – volet pancanadien », et vise à présenter les actions réalisées depuis le début du projet pour répondre aux besoins essentiels des personnes âgées vulnérables et favoriser leur inclusion sociale.

Le projet s'articule autour de quatre principaux volets, soit la sécurité alimentaire, la sécurité vestimentaire, l'accès aux produits d'hygiène ainsi que le transport et l'accessibilité. Avec le soutien et la collaboration notamment auprès de l'Office d'habitation de l'Outaouais, les interventions sont déployées directement dans trois

immeubles d'habitation pour personnes âgées, afin de joindre les participants dans leur milieu de vie.

Les présentatrices expliquent que les premières démarches ont permis d'aller à la rencontre des résidents, notamment par des visites porte-à-porte, afin de faire connaître le projet, d'établir un lien de confiance et de mieux connaître leurs besoins. Une présence régulière est par la suite assurée dans les milieux de vie. Parmi les activités mises en place figurent les rencontres hebdomadaires « Jase-café », des déjeuners communautaires, des cuisines collectives et des activités de transformation alimentaire, la livraison de repas, la réparation de vêtements ainsi que le développement de points de distribution de produits d'hygiène.

Le projet repose également sur la collaboration de plusieurs partenaires, dont l'OHO, le CAF et les acteurs associés aux cuisines collectives, les Racines des cuisines collectives. Le référencement vers les ressources existantes fait partie des interventions réalisées afin d'orienter les personnes âgées vers les services correspondant à leurs besoins.

La participation des personnes âgées à la réalisation des activités est soulignée. Certaines s'impliquent à titre de bénévoles, notamment dans les cuisines collectives et auprès des autres résidents. Cette implication favorise l'émergence d'un leadership citoyen au sein des milieux de vie, lequel est accompagné par l'équipe du projet. Parmi les éléments facilitant le déploiement, les présentatrices relèvent la présence hebdomadaire et constante de l'équipe, le partenariat avec l'Office d'habitation de l'Outaouais ainsi que l'utilisation d'activités sociales, dont les rencontres autour d'un café, comme point d'entrée auprès des résidents. L'écoute des personnes rencontrées permet d'orienter les interventions en fonction des besoins exprimés.

Certains défis sont également relevés, notamment les barrières linguistiques rencontrées auprès d'une clientèle parlant plusieurs langues. Le recours à un langage simplifié et l'adaptation des communications font partie des moyens utilisés pour faciliter les échanges. Les enjeux de mobilité et d'accessibilité sont également pris en considération dans le déploiement des activités.

Les représentantes soulignent également le soutien offert par la Ville dans la mise en œuvre du projet. Elles mentionnent notamment l'accompagnement reçu pour faciliter le déploiement des activités, le suivi administratif et les exigences liées à la reddition de comptes. Elles remercient l'équipe municipale pour sa disponibilité et son soutien aux organismes collaborateurs dans le cadre du PNHA.

Enfin, les présentatrices font état de la reconnaissance exprimée par les participants à l'égard des services et du soutien reçus, notamment en matière de sécurité alimentaire. La poursuite du projet prévoit le maintien des activités dans les milieux de vie, le développement d'autres occasions de participation et de bénévolat ainsi que la poursuite du travail de proximité et des partenariats afin de répondre aux besoins identifiés.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Les membres remercient et félicitent Solidarité Gatineau-Ouest pour la présentation et le travail réalisé auprès des personnes âgées vulnérables ou à risque d'exclusion. Ils soulignent notamment le caractère concret des interventions, l'attention portée à

l'inclusion et à la diversité, la création de liens entre les participants ainsi que l'effet mobilisateur du projet dans les milieux de vie.

Déploiement du projet

Des questions sont posées concernant la possibilité d'étendre le projet à d'autres secteurs de la ville. Les représentantes indiquent que des démarches sont déjà en cours auprès d'autres partenaires et que l'objectif est d'élargir graduellement le modèle à l'ensemble du territoire. Il est notamment mentionné que des intervenants sont venus observer le fonctionnement des rencontres « Jase-café » en vue d'une initiative dans le secteur de Hull. L'organisme indique vouloir progressivement rejoindre d'autres secteurs, tout en tenant compte de sa capacité actuelle de déploiement.

Déplacement des participants

Les membres s'interrogent également sur les modalités de transport offertes aux participants. Il est précisé que plusieurs activités se déroulent directement dans les immeubles de l'Office d'habitation de l'Outaouais et s'adressent aux résidents sur place. Lorsque les activités ont lieu au centre communautaire, un transport peut être offert et les participants qui en ont besoin peuvent être accompagnés. Il est précisé que les besoins en transport pourraient augmenter pendant la saison hivernale.

Ruche d'art et complémentarité

Des échanges ont aussi lieu concernant les liens entre le projet et d'autres initiatives de participation sociale et culturelle destinées aux aînés. Des membres se demandent des précisions sur le lien entre le projet de ruche d'art envisagé par Solidarité Gatineau-Ouest et les initiatives semblables déjà offertes sur le territoire? S'agit-il d'une initiative réalisée avec la Ville et comment s'inscrit-elle par rapport à l'offre existante? Il est expliqué que le projet découle d'un besoin exprimé par les participants, qui souhaitent disposer d'occasions supplémentaires pour socialiser, particulièrement durant l'hiver. Des personnes âgées ont également manifesté le désir de partager leurs compétences, notamment en couture, tricot, crochet, aquarelle et fabrication de bijoux. Une collaboration est ainsi envisagée avec Loisirs sport Outaouais afin d'intégrer ces activités à une ruche d'art, tout en créant des liens avec le volet de sécurité vestimentaire du projet. Il est précisé que cette initiative vise à compléter l'offre existante plutôt qu'à la doubler, notamment grâce à la collaboration entre les organismes du PNHA.

Liens sociaux

Un membre souligne l'importance de l'approche adoptée pour préserver la dignité des participants et permettre aux personnes de prendre part aux activités pour socialiser, et non uniquement pour répondre à un besoin matériel. Il est également mentionné que les rencontres « Jaser café » permettent de créer progressivement des liens entre les participants et avec l'équipe présente sur le terrain.

Maillage

Le Service souligne le maillage qui se développe entre Solidarité Gatineau-Ouest et Loisirs sport Outaouais. Cette collaboration est présentée comme une valeur ajoutée du PNHA, puisqu'elle permet aux organismes collaborateurs de mettre en commun leurs ressources et leurs interventions dans une perspective à l'échelle de la ville.

Mobilisation et bénévolat

Enfin, les échanges soulignent la mobilisation progressive des personnes âgées autour des activités. La présidence fait valoir l'importance du bénévolat et du bouche-à-oreille

dans le développement et la consolidation des initiatives communautaires. Les membres soulignent également l'émergence d'une participation bénévole directement parmi les personnes âgées rejointes par le projet.

Vincent Roy quitte la séance à 15 h 03. Le quorum est maintenu.

Une pause est prise à 15 h 03. La séance reprend à 15 h 13.

9. Les bibliothèques au service des aînés – Présentation

Une présentation suivie d'une consultation est réalisée par Marie-Chantal Paraskevas, bibliothécaire, et Charlène Ouimet, animatrice au Service des arts, de la culture et des lettres (SACL). Cette démarche s'inscrit dans le dossier 2 du Plan de travail 2026 de la Commission des aînés, portant sur la participation sociale. Elle vise à mieux faire connaître l'offre des bibliothèques destinée aux personnes âgées et à recueillir l'avis des membres sur les moyens permettant d'accroître leur fréquentation et leur participation aux activités. Les présentatrices brossent un portrait de l'offre du réseau, qui compte 11 bibliothèques sur le territoire gatinois, et présentent les modalités d'inscription ainsi que les différents services accessibles avec la carte Accès Gatineau. L'offre comprend notamment le prêt de documents et de différents objets, l'accès à des ressources numériques et à de l'accompagnement technologique ainsi qu'un service de livraison à domicile destiné aux personnes de 70 ans et plus ou à mobilité réduite. Des initiatives telles que les cafés de réparation sont également présentées.

La programmation destinée aux adultes comprend une variété d'activités, notamment des conférences et des ateliers, offerts avec ou sans inscription selon les activités. Un aperçu de la programmation de l'automne est présenté afin d'illustrer la diversité des possibilités offertes et de mieux les faire connaître auprès des personnes âgées.

Les présentatrices exposent toutefois un écart entre le poids démographique des personnes de 65 ans et plus et leur présence parmi les usagers des bibliothèques. Ce constat amène le Service à souhaiter mieux comprendre les facteurs pouvant limiter leur fréquentation et à rechercher des moyens de mieux faire connaître l'offre disponible auprès de cette clientèle. Il est également mentionné que certaines initiatives permettent déjà aux bibliothèques d'aller à la rencontre des personnes âgées dans différents milieux, notamment par des activités hors les murs et auprès de milieux d'hébergement. Le Service rappelle toutefois que les bibliothèques demeurent les principaux lieux de prestation de leurs services et souhaite favoriser davantage la venue des personnes âgées dans celles-ci.

La présentation se conclut donc par une consultation des membres de la Commission autour de la question suivante : comment mieux rejoindre les personnes âgées et favoriser leur fréquentation des bibliothèques et leur participation aux activités qui y sont offertes? Les membres sont invités à faire part des obstacles observés, des moyens de communication à privilégier et des pistes susceptibles de mieux faire connaître les services auprès de cette clientèle.

Vincent Roy se joint à nouveau à la séance à 15 h 38.

Période d'échanges – Atelier de travail

Commentaires généraux

Les échanges font ressortir plusieurs pistes pour mieux faire connaître l'offre des bibliothèques auprès des personnes âgées et faciliter leur participation aux activités.

Les membres insistent sur l'importance de maintenir des communications papier, notamment par des envois postaux ciblés, des dépliants et l'affichage dans les résidences. Le Service souligne certaines contraintes liées à la production d'une programmation imprimée à l'avance, puisque celle-ci ne peut être actualisée en temps réel. Il retient néanmoins l'intérêt de ce mode de communication. L'utilisation complémentaire des médias sociaux et d'autres moyens numériques est également discutée afin de rendre l'information plus visible.

Il est proposé de développer un réseau de diffusion de proximité mettant à contribution les résidences pour personnes âgées, les clubs et cercles de loisirs, les organismes communautaires, les services de livraison à domicile, les travailleurs sociaux et d'autres intervenants en contact direct avec les aînés. La participation à des événements destinés à cette clientèle est également proposée comme moyen de mieux faire connaître l'offre des bibliothèques.

Il est rappelé qu'il est possible de communiquer directement avec une bibliothèque et d'échanger avec un membre du personnel. Les membres soulignent toutefois l'importance de mieux faire connaître cette possibilité et de conserver un contact humain accessible en complément des services numériques. L'idée d'une liste téléphonique permettant d'informer certaines personnes des activités est également évoquée.

Les échanges se poursuivent afin de savoir comment faciliter une première fréquentation des bibliothèques pour les personnes âgées qui peuvent trouver ces lieux intimidants ou qui connaissent peu les services offerts. Les échanges font ressortir l'intérêt de proposer des visites et des sorties de groupe, notamment en collaboration avec les organismes du PNHA et les résidences. L'accompagnement lors d'une première visite est identifié comme un moyen de familiariser les personnes avec les lieux et de leur faire découvrir une offre qui dépasse le prêt de livres.

Il est suggéré que les personnes âgées pourraient être davantage mises à contribution comme bénévoles dans les bibliothèques, si elles le souhaitent. Entre autres, l'idée d'explorer des activités de tutorat, de lecture, d'accompagnement de nouveaux arrivants ou d'enfants et de transmission des connaissances. Les membres y voient une façon de mettre à profit l'expérience des aînés tout en créant des occasions de rencontre et de participation sociale.

Il est aussi question de l'offre et heure d'ouverture aux besoins des personnes âgées, notamment celles qui souhaitent fréquenter leur bibliothèque de proximité pendant la journée. Le Service fait état d'activités déjà adaptées, dont la mise en place d'un club de lecture pour personnes âgées. Il indique également que des activités peuvent être développées lorsque des besoins sont exprimés. Les membres suggèrent d'examiner les heures d'ouverture sous l'angle des besoins des personnes âgées et de considérer certaines initiatives ciblées dans les bibliothèques de proximité.

Les échanges rappellent par ailleurs que l'activité elle-même peut constituer un prétexte à la rencontre et contribuer à briser l'isolement. Des activités autour de la lecture, de la musique et d'autres formes d'animation sont évoquées dans cette perspective.

Les membres conviennent que le transport demeure l'un des principaux obstacles à la participation sociale, culturelle, de loisirs et communautaire des personnes âgées.

Plusieurs soulignent que de nombreux aînés hésitent à participer aux activités offertes, notamment en raison de difficultés de déplacement, d'une offre de transport jugée insuffisante à certains moments de la journée ou d'un sentiment d'insécurité lié aux déplacements en transport collectif. Les déplacements sont un enjeu à la participation sociale.

Les échanges mettent en évidence que faciliter l'accès au transport en commun pourrait favoriser non seulement la participation aux activités des bibliothèques et des organismes communautaires, mais également les sorties quotidiennes, les rencontres sociales et l'accès aux services de proximité. Plusieurs membres rappellent que, pour de nombreux aînés, l'activité elle-même constitue souvent un prétexte pour briser l'isolement et maintenir des contacts sociaux.

Parmi les pistes de solution soulevées, les membres discutent notamment de la possibilité pour la Ville ou même la Commission d'explorer la possibilité d'une gratuité ou d'une tarification réduite du transport en commun pour les aînés, à l'image de certaines initiatives observées ailleurs; d'analyser l'utilisation du réseau de la STO en dehors des heures de pointe afin de voir si une offre adaptée aux aînés pourrait être développée. Les membres mentionnent également que l'enjeu du transport pourrait faire l'objet d'une réflexion plus large dans les travaux futurs de la Commission, peut-être même au niveau du prochain plan de travail. Une collaboration avec la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité ainsi qu'avec la STO pourrait être envisagée afin d'examiner les besoins particuliers des aînés.

Un membre élu souligne que la question du transport des aînés figure déjà parmi les orientations confiées à la Commission des aînés dans la lettre de mandat de la mairie. Il est mentionné qu'une volonté existe de poursuivre les réflexions sur cette question et d'examiner les possibilités d'action en collaboration avec les partenaires concernés.

À la fin de la consultation, les principales pistes dégagées sont les suivantes :

- Prioriser et diversifier les communications papier, notamment par des envois ciblés;
- Constituer un réseau de distribution et de relais d'information auprès des résidences, organismes, clubs d'aînés, cercles de loisirs et intervenants du milieu;
- Accroître parallèlement la visibilité de la programmation dans les outils numériques;
- Maintenir et mieux faire connaître la possibilité d'un contact humain direct avec les bibliothèques;
- Organiser des visites et activités de groupe accompagnées afin de faciliter une première expérience en bibliothèque;
- Explorer des possibilités de bénévolat, de jumelage et d'activités intergénérationnelles;
- Examiner l'offre et les heures d'ouverture des bibliothèques de proximité en fonction des besoins exprimés;
- Poursuivre la réflexion sur le transport des personnes aînées

10. Divers

10.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu

Aucun suivi n'est rapporté à ce sujet.

10.2 Événements à venir

Dans le cadre des événements à venir, la présidence et les membres rappellent plusieurs activités destinées aux personnes âgées prévues au cours des prochaines semaines.

Il est notamment fait mention du Grand rendez-vous des aînés, qui se tiendra le 9 octobre au Centre communautaire de Buckingham, ainsi que du Salon FADOQ Outaouais, prévu les 24 et 25 octobre.

Les membres soulignent également que le 1er octobre marque la Journée internationale des personnes âgées. À cette occasion, la présidence encourage chacun à poser un geste de proximité envers les personnes âgées de leur entourage, notamment celles qui sont plus isolées, par un simple appel ou une visite. L'importance de reconnaître et de valoriser l'engagement des aînés qui contribuent activement à la vie communautaire est rappelée.

Des informations sont également partagées concernant diverses activités offertes par les bibliothèques de Gatineau, dont une conférence portant sur la prévention de la fraude destinée aux personnes âgées. Les membres sont invités à diffuser l'information au sein de leurs réseaux afin de favoriser la participation aux activités à venir.

10.3 Service 211 – Point d'information

Le Service présente ce point d'information aux membres de la Commission et indique avoir récemment été informé que Centraide ne poursuivra pas son financement dans le cadre du service 211. Plus précisément, l'organisme a annoncé qu'il ne serait plus en mesure de maintenir son entente avec le Centre de référencement du Grand Montréal. La Ville analyse actuellement les impacts de cette situation ainsi que les options qui permettraient d'assurer la continuité du service de référencement vers les ressources communautaires. Le Service précise qu'une présentation plus détaillée des enjeux et des solutions envisagées sera effectuée lors d'une prochaine séance. La présidence souligne qu'il s'agit d'une nouvelle préoccupante et indique que la Commission assurera un suivi de ce dossier.

10.4 Intercommissions – 1^{er} octobre 2026

La présidence et le Service rappellent la tenue d'une séance intercommissions le 1^{er} octobre, atelier en huis clos et en présentiel réunissant 4 commissions (Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, Commission du vivre-ensemble, Commission Gatineau, ville en santé et Commission des aînés) et invitent les membres à y participer en grand nombre.

11. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission des aînés se tiendra le 23 novembre à 13 h 30.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Daniel Bélisle

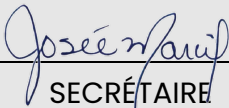
Appuyé par Gisèle Aubut

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 16 h 10.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENT JEAN LESSARD	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
--	--